

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
20, rue Monsieur
PARIS VIIe

COTE DE CLASSEMENT n° 5940

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

NIVEAUX ECONOMIQUES FAMILIAUX A TAHITI ET MOOREA

par

M. JULLIEN

Fonds Documentaire ORSTOM



010018490

n° 5940



Papeete, mai 1960.

O R S T O N

P A P E E T E

NIVEAUX ECONOMIQUES FAMILIAUX

à

TANITI et MOOREA

**(Etude effectuée par Michel JULLIEN, Chercheur en
Sociologie)**

NOTE LIMINAIRE

Par suite des circonstances, cette étude a dû être
réalisée en moins de trois semaines.

- En ce qui concerne les districts ruraux, l'enquête
n'a pu porter que sur un nombre limité de familles.
Sur un plan scientifique, l'échantillon prélevé ne peut donc être
légitimement considéré comme représentatif de la population et,
dans la majorité des cas, il a fallu se contenter de représenta-
tions graphiques ou commentaires sans calcul statistique propre-
ment dit (les erreurs relatives et les erreurs probables étant
trop grandes, les distributions de fréquence non "normalisables").
Par ailleurs le choix des sujets n'ayant pas été fait scientifi-
quement au hasard mais à travers les indications de divers mem-
bres de l'Administration et Chefs de districts, il doit en résul-
ter "en principe" une distortion de la réalité. Cependant les
renseignements tirés de l'enquête peuvent être considérés comme
une "impression générale organisée" correcte et utilisée comme
tels.



Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B~~*~~18490 Ex: 1

- En ce qui concerne PAPETE, l'enquête faite à l'occasion de la préparation de l'échantillonnage préalable à l'étude de la ville a porté sur la presque totalité des foyers, tout en restant plus superficielle. Par contre le temps alloué à la rédaction n'a permis ni de citer tous les foyers étudiés, ni d'intégrer les niveaux économiques à l'ensemble des composantes familiales, professionnelles, ethniques, etc..., comme il se devrait; cela doit faire l'objet d'un rapport ultérieur.

- 1 -

LES DISTRICTS

- - - - -

DESCRIPTION DE L'ENQUETE

Nombre de Foyers visités	Districts	Activité principale du district
1	APAKAITU	Coprah
3	PAO-PAO	Vanille
7	MAHINA	Coprah - Elevage - Pêche Emplois salariés
4	PAPARA	Coprah - Elevage
5	TEAHUPOO	Coprah - Elevage - Pêche (Grands et très petits exploitants)
2	HITIAA	Coprah - Cultures vivrières - Vanille (Petits exploitants)
4	MAHARUA	Coprah - Coco frais - Bananes (pour le marché de PAPERUA)

Le questionnaire portait sur les biens fonciers et immeubles, les revenus, les dépenses courantes, les dépenses exceptionnelles, les possibilités d'économies, les investissements.

Il a été appliqué à :

familles vivant principalement des	Coprah	2
	Vanille	2
	Coprah-Elevage	4
	Coprah-Vanille	3
	Coprah-Pêche	1
	Cultures vivrières	
	res	2
	Coprah-vente de bananes-Coco	1
	Pêche	2

Salaires : 5 Salaires et petite exploitation)

Sans ressource régulière : 1

.../...

Pratiquement tous les secteurs d'activité rurale ont été touchés mais dans des proportions qui ne sont pas identiques pour tous les districts; de nombreuses lacunes se présentent même pour certains districts.

Dans un district (FAAGHM) population assez pauvre, salariée en général, l'enquête n'a pu être possible par suite de la non compréhension des consignes reçues par les responsables locaux - Seul a été effectué un essai de recensement des divers professions et niveaux économiques, à partir des listes électorales (par interrogation de l'agent de police).

A côté de questions concernant le niveau économique, et afin d'attirer une participation des intéressés à l'étude de leur propre cas, comme cela se fait habituellement dans tout questionnaire sociologique, il a semblé opportun de solliciter l'opinion des sujets interrogés sur certains points de la vie économique du Territoire : tourisme, amélioration générale des moyens de vie, exode urbain, aménagements collectifs à envisager.

L'accueil a partout été agréable, les participants étant toujours heureux qu'on s'intéresse ainsi à leur vie et à leur opinion.

La Validité des réponses aurait été, certes, améliorée par une plus vaste expérience. Les sujets interrogés étaient, en général, pris au dépourvu pour apporter les précisions demandées, et il a souvent fallu se contenter d'indications vagues et procéder par recoupement, dépenses et revenus étant toujours très irréguliers. Seuls trois individus ont signalé tenir une comptabilité de leurs revenus. Dans un seul cas seulement le rapport revenus-dépenses avouées - a semblé aberrant, le sujet déclarant par ailleurs qu'il comptabilisait ses revenus "pour pouvoir se défendre" en cas de création d'un "impôt sur les revenus".

1 - LES SOURCES DE REVENUS MENSUELS

Matières	Quantité approximative	Valeur approximative Franco C.F.P.	Nombre d'exploitations productions
Coprah	26.000 Kgs	137.000	14
Vanille	300 *	70.000	7
Poisson	1.300 *	40.000	6
Détail	800 *	37.000	10
Café	150 *	11.400	6
Cultures vivrières	100	2.000	2
Cueillette (Bananes, coco frais)	Indéterminable	15.000	5
Divers		13.250	5

R.S. - (Etant donné les caractéristiques de l'échantillon, hétérogène et réduit, il n'est pas légitime d'établir des moyennes en quantité et valeur par producteur)

La hiérarchie en "valeurs" semble convenable par rapport à l'ensemble du Territoire.

Parmi les producteurs de poisson se trouve un "moyen" propriétaire terrien possesseur d'un filet ais en oeuvre par d'autres pêcheurs (lui rapportant mensuellement 5.000 francs C.F.P.). (voir note complémentaire n° III)

Les cultures vivrières sont d'un faible rapport surtout pour les districts éloignés de PAPETE. Chacun (même les salariés) cultive, en effet, la quantité nécessaire à la production familiale et les ventes à l'intérieur des districts sont encore rares.

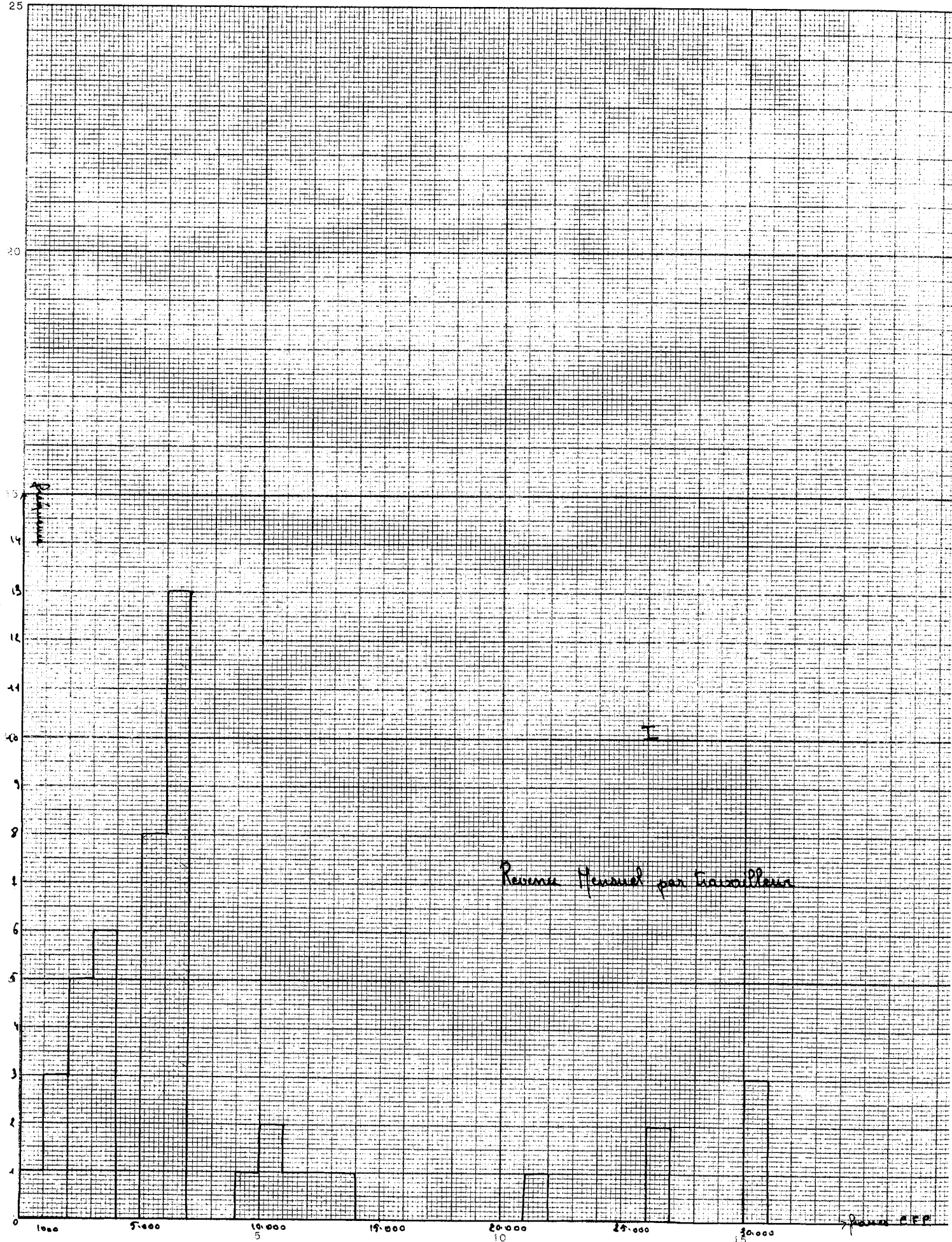
Les cultures vivrières de rapport sont pratiquées par des hommes sans terre cultivant des terres présumées sans propriétaire (en montagne) ou formant une sorte de coopérative exploitant une terre louée.

La quaillette et la vente de bananes et cocos frais (destinés à la boisson) est par contre d'un bon rapport lorsque ces produits sont envoyés au marché de PAPETE. La production est régulière, mais limitée, et ne semble pas devoir s'accroître.

Dans les "divers" il faut compter :

- 4 titulaires d'allocations familiales
- 3 personnes (femmes assez pauvres) tressant des palmes de cocotier pour la confection des toitures. Cette industrie pourrait être d'un rapport intéressant (le "niau" se vendant 350 à 400 F le cent, au départ du district), mais elle est limitée par le nombre des feuilles tombées utilisables (en moyenne 100 palmes tressées chaque mois, alors qu'il est possible d'en faire 500); un accès plus facile aux grandes propriétés pour le ramassage de ces feuilles améliorerait la situation.
- 1 revenu provenant du prêt d'un séchoir à coprah à air chaud (moyen propriétaire).
- 1 revenu provenant de la vente de repas froids à la porte d'un dancing - Bénéfices pouvant atteindre 300 F pour trois soirées par semaine (femme de salarié - Onze enfants).

.../...



Projet A.P.P.

2 - REVENUS PAR TRAVAILLEUR
-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

Ils sont indiqués dans le tableau N° 1.
Il ne s'agit pas des revenus par exploitation, mais du quotient de ces revenus divisé par le nombre de personnes qui participent effectivement à l'exploitation (membres de la famille, à l'exclusion des travailleurs salariés ou journaliers, qui sont inclus dans les frais de fonctionnement).

L'histogramme fait apparaître un revenu inférieur à 1.000R par mois (on fait 74GR) mais aussi trois personnes qui dépassent les 30.000 R mensuels (30.000, 32.000, 40000 R).

Il est probable, (la certitude viendrait d'un plus large échantillon) que nous soyons, ici, en présence d'une courbe "bi-modale" (présentant deux crêtes), courbe qui, normalement, correspond à deux "populations" :

- une première population gagnant mensuellement de 0 à 14.000 R, autour d'une moyenne comprise entre 5.000 et 6.000 R,
- une deuxième population partant des limites de la précédente, jusqu'aux salaires maximum, avec une moyenne et un mode (classe de plus grande fréquence) se situant aux alentours de 30.000 R.

Ce fait est important, car même si ces deux populations chevauchent aux alentours de 14.000 R, il s'agit de deux groupes hétérogènes dont il serait intéressant de déterminer les caractéristiques.

Les notions de spécialisation et de rendement commencent à apparaître chez certains riches exploitants.

Dans l'ensemble, cependant, la culture de rapport est chroniquement abandonnée pour une activité de faible rapport ou seulement vivrière.

Chez trois riches exploitants, uniquement, on constate des achats de produits vivriers traditionnels et de poisson destinés à se libérer, et mieux se consacrer à des travaux rentables.

Les exploitants de vanille, particulièrement, se laissent facilement tenter par la culture unique de ce produit à haut rendement financier (2 sur 5 tendent à la monoculture).

En dehors de ces cas d'exception, il n'y a pas lieu de prévoir une évolution vers une spécialisation à outrance.

3 - LES DEPENSES COURANTES

- - - - -

Lieux d'achat .- En appliquant les chiffres 2, 1, 0, selon l'importance des achats dans tel ou tel lieu, on obtient un total de 37 pour les achats à l'intérieur des districts.
21 pour les achats à PAPETE
7 " " " " aux occasions ambulantes (commerçants, coopérative d'achat).

de districts

Les magasins/sont donc, naturellement, en tête pour les achats courants (denrées alimentaires, pétrole, serrurier, etc... etc...).

Les achats, à PAPETE, (en principe, prix inférieurs de 8%) sont surtout le fait de salariés qui se rendent en ville quotidiennement, ou de personnes assez riches ou possédant un véhicule et dont les achats ont un volume suffisant pour que cette pratique soit rentable; au total 4 familles se ravitaillent presque quotidiennement à PAPETE.

La pratique des achats hebdomadaires (marché du Dimanche) est, au contraire, beaucoup plus courante; seules 8 familles ne le font pas régulièrement.

- Le pain constitue la denrée la plus importante dans l'alimentation quotidienne : environ 400 g par personne. Il constitue, fréquemment, le tiers et parfois la moitié du budget quotidien (dans un cas : - homme malade, famille de 4 personnes, très pauvre - il représente l'unique achat). Il est consommé, en général, matin et soir (avec thé ou café).

- Les légumes frais (de type "européen") ne sont achetés que par 4 familles aisées. Aucun exploitant ne signale une culture de légumes, régulière et suffisante, pour la famille. La consommation de légumes est à peu près hebdomadaire dans une famille moyenne, elle est presque liée à la consommation de volaille.

- Le poisson est en général le fruit d'une pêche familiale. Salariés et gros exploitants sont, cependant, obligés de l'acheter à PAPETE, très souvent, même dans les districts de pêche de rattachement (ainsi dans les districts éloignés le poisson fait un inutile aller et retour dans de mauvaises conditions de conservation).

- La viande fraîche est achetée, uniquement, par quelques familles riches (6) pour le Dimanche seulement (minimum de 100 g par personne). En dehors de la volaille, la viande d'origine domestique est constituée par le porc, consommé uniquement, pour les fêtes de famille (premier de l'an essentiellement).

Le porc est mangé très jeune, sans souci de rentabilité. Aucune des personnes interrogées n'a l'idée d'une conservation de la viande de porc (salée, fumée ou en charcuterie); un agent de police, fort de son expérience française, cherche à éduquer ses amis sur ce point.

- Les conserves de viandes et de poissons, sont consommées 1 ou 2 fois par semaine, dans toutes les familles (sauf une). La consommation devient quotidienne par mauvais temps (pêche impossible).

Il est à noter que la quantité des produits de conserve est rarement adaptée au nombre des convives : on achète "une boîte" (300 à 500 g), qui se trouve plus ou moins délayée selon l'importance de la famille.

- Le beurre est inconnu dans 3 familles pauvres et 1 famille aisée.

La consommation varie de une boîte (450 g par mois, pour 10 personnes, à 1 par jour, pour 3 personnes (famille aisée, demi-chinois/tahitien, cuisinant, toujours, sur une cuisinière). Le beurre semble lié moins au niveau économique qu'à l'évolution du goût et à l'origine ethnique. En général la consommation se situe à environ 500 grammes par semaine pour une famille de 5 personnes, consommation faible par rapport aux habitudes européennes.

- L'huile liée à la cuisson du poisson, ne constitue pas un élément très important du budget, car elle est, en général, utilisée avec parcimonie, et d'origine locale.

- La rig connaît une grande faveur mais son prix est bas.

- Le lait est peu utilisé.

En achètent régulièrement :

- 4 familles nombreuses - petit salaire
- 1 " " petit exploitant
- 1 " " moyen exploitant

En achètent parfois (quand les enfants sont malades) :

- 3 familles nombreuses avec petits enfants, riche
- 1 " " moyen exploitant
- 2 " " avec
/un malade, pauvres

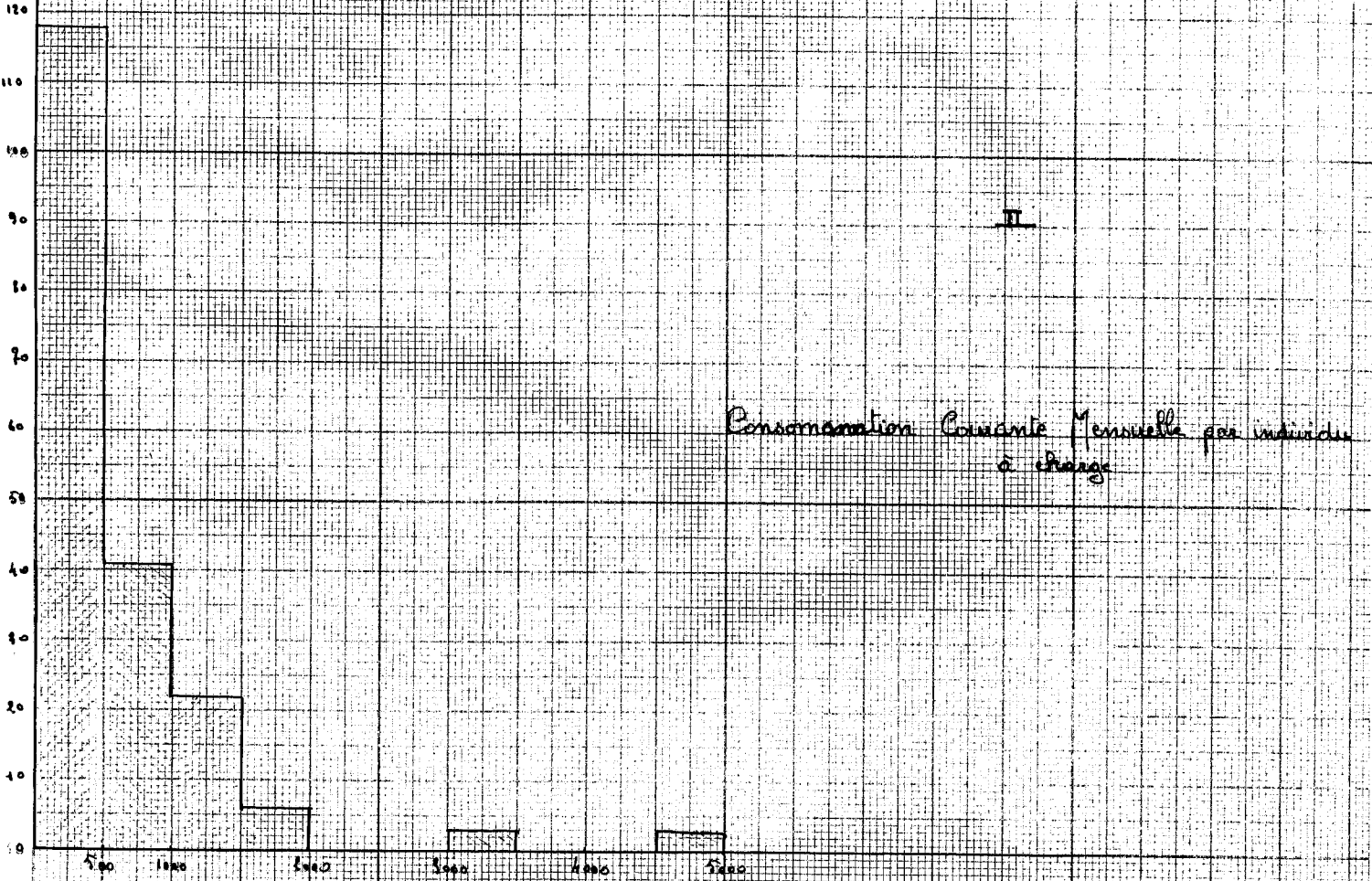
On voit que l'achat de lait est lié non au niveau économique, mais uniquement à la présence de jeunes enfants ou de malades.

Dans beaucoup d'esprits, la différence en valeur nutritive entre lait animal et "lait de coco" n'est pas nette. - L'idée de la traite de d'une ou deux vaches domestiques est évidemment absente même lorsque le terrain pourrait s'y prêter.

Échelle

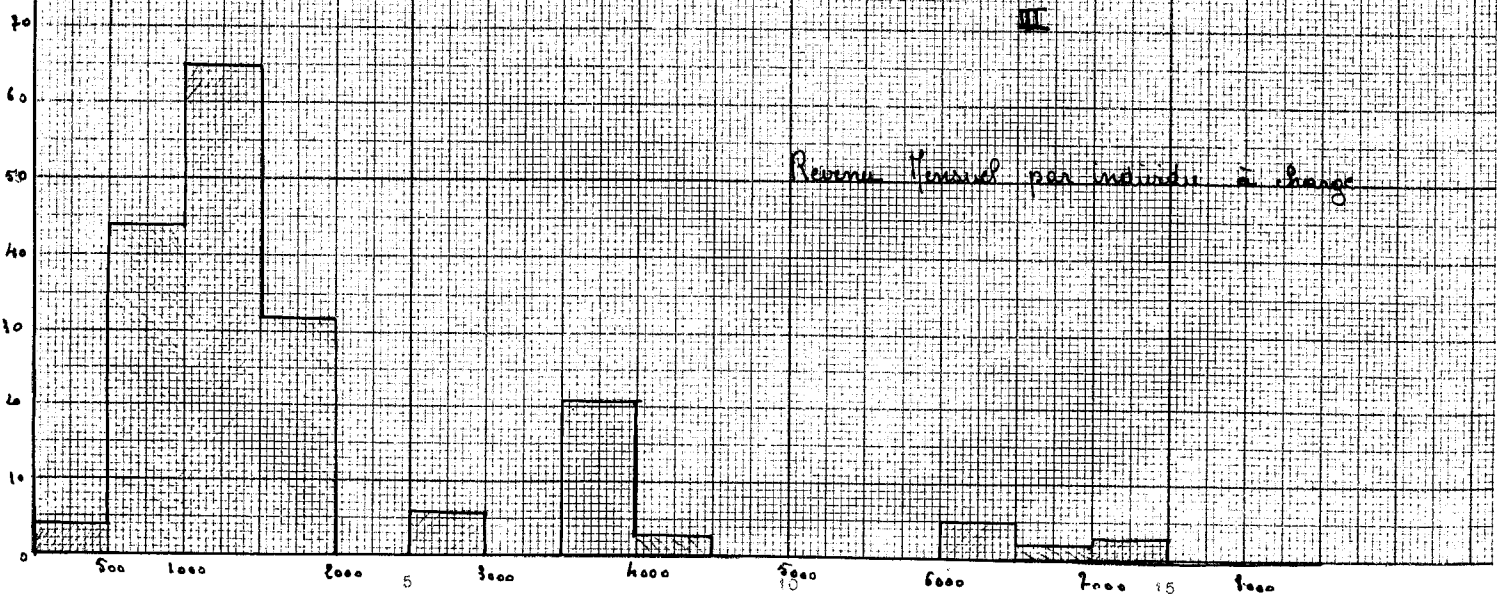
abscisses : 500 francs
ordonnées : 10 points

Consommation Courante Mensuelle par individu à charge



II

Revenu Mensuel par individu à charge



III

Notons, enfin, une part assez importante pour les produits d'assaisonnement (oignons, ail, sauces préparées, d'origine Américaine, etc...) destinés à relever une cuisine, par ailleurs, monotone.

- L'essentiel de l'alimentation est constitué par le "four tahitien" quotidien (2) familles sur 26) qui procure un repas substantiel à midi (poisson, bananes, taro, patates douces, accompagnés de lait de coco). Ce repas préserve, en fait, les familles peu aisées, de la sous-alimentation. (Chez certains individus une légère tendance à l'abandonner et à imiter les gens de la ville se manifeste mais encore sans gravité). Il n'est pratiquement l'objet d'aucune dépense.
- La consommation de pétrole est de 20 litres par mois (120 F) pour une famille moyenne, ne pratiquant pas trop souvent la "pêche à la lumière" (Morigan) - Elle est de 100 litres pour deux pêcheurs et deux agriculteurs vivant d'une façon assez urbaine (coucheurs tardifs, lecture).

Globalement l'histogramme N° 2 donne une représentation des dépenses courantes par membre de la famille. Il s'agit là très nettement d'une courbe en J (fonction exponentielle dite "Distribution de Poisson" où le hasard n'intervient que rarement mais d'une façon brutale). Plus de la moitié de la population de l'échantillon considéré se contente d'une dépenses mensuelle inférieure à 500 francs.

#####

.../...

4 - OBJETS DOMESTIQUES

DEPENSES EXCEPTIONNELLES

-1-1-1-1-1-1-1-1-

Dans l'échantillon considéré, il a été relevé :

- 23 feux traditionnels - 2 cuisinières à bois
- 17 réchauds à pétrole (dont 6 rarement utilisés)
- 1 réchaud à gaz (assez peu utilisé)
- 2 réfrigérateurs
- 16 armoires à glace
- 6 postes de radio (alimentés par piles ou accumulateurs)

- Le mobilier est, en général, assez simple.
 Les lits de style européen, sauf dans une famille sous-prolétarienne. Les fauteuils et guéridons nombreux (au moins 2) et pratiquement, "obligatoires", mais, en général, peu coûteux (60 R), faits de 10 planches et d'une toile -
 L'armoire est un luxe pour beaucoup, la "commode" plus fréquente.
 Tables et bancs soulant toutes les cuisines.

- Matériel de travail - Il est en général peu coûteux.
 Les pirogues, des petits et moyens exploitants, sont faites par eux-mêmes.

Il a été relevé :

- 5 propriétaires (- 2 canions (dont 1 pour le transport d'un grand filet de pêche
- (grands et moyens) (- 4 véhicules à caractère utilitaire (jeep, très coûteux (200.000 R, environ)
- (- 1 véhicule de tourisme
-) - 3 gros moteurs de pirogues (hors-bord)
- pêcheur (- 1 petit moteur de pirogue (15.000 R) (5 ans d'âge)
- salariés (- 11 Cyclomoteurs
- (moyens propriétaires) - 18 bicyclettes

6 familles ne possèdent aucun véhicule.

10 familles possèdent une machine à coudre (de type ancien) - Ceci est lié premièrement à l'importance de la famille, secondairement à un fait ethnique (métissage chinois).

- L'entretien des maisons (toits, murs) est une dépense nulle pour les propriétaires de maisons traditionnelles (en "niau"), les habitants des districts ayant la possibilité de confectionner eux-mêmes des palmes tressées. Seuls trois "moyens propriétaires" préfèrent payer des travailleurs et économiser ainsi leur temps.

Les maisons à toit de tôles (nécessaires dans les zones très humides) provoquent une dépense importante, mais répartie sur 10 à 20 années.

Dans les familles, quêtes religieuses grèvent aussi les budgets mais dans des proportions que seule une observation longue et directe permettrait de fixer.

- Vêtements - Ils sont renouvelés, pour la plupart, au Nouvel An, parfois pour le mois de Mai et les fêtes de Juillet. - Dans un seul cas il y a un budget régulier trimestriel. -
La dépense est d'au moins 600 ₣ par personne et par an (sauf exception). - Les tissus d'ameublement sont souvent renouvelés annuellement (3.000 ₣ pour une famille moyenne).

Autres occasions de dépense

- Le cinéma coûte une moyenne de 200 ₣ par mois dans 10 familles - Il est absent du budget de plus de la moitié d'entre elles.
- Le tabac est une dépense avouée facilement, se montant à 15 francs C.F., par jour, en moyenne, sur l'échantillon considéré, sauf pour deux familles où est exclusivement consommé du tabac de fabrication locale, de prix minime.
- La boisson n'est pas de consommation régulière; il est évidemment difficile de faire préciser ce point, seule une observation directe le permettrait. Dans 10 foyers il est certain qu'elle représente une part, relativement, importante du budget, survenant surtout, à l'occasion d'une forte rentrée d'argent.
- Les voyages exceptionnels vers les îles ou d'autres districts lointains, source de dépenses modestes dans ce cas. Très fréquents sur PAPETE dès que l'on a affaire à un budget à peu près équilibré : la fréquence moyenne varie de la semaine à la quinzaine. Huit familles, seulement, ne se rendent à PAPETE qu'exceptionnellement. Le prix du transport n'est pas une charge élevée, mais il est "de règle" de manger au restaurant (pour environ 50 francs). De multiples "frais" accroissent le prix de ces randonnées. Cependant ces voyages n'intéressent, en général, qu'un ou deux membres de la famille.

REVENU MENSUEL PAR MEMBRE DE FAMILLE

Excedent mensuel surconsommation courante
par membre de famille

	0	500	1000	1500	2000	2500	3000 et plus	
500	4	26	21					51
1000		18	37	12		6		73
1500			7	13				20
2000				8				8
2500								0
3000 et +							7	7
							33	33
	4	44	65	33	0	6	40	192

5 - LES POSSIBILITES D'ECONOMIES

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

L'histogramme n° 3 montre la part qui revient à chaque membre des différentes familles. Il correspond à une courbe bimodale semblable, naturellement, à celle du "Revenu par travailleur" (histogramme n° 1) mais décalée vers la gauche du fait que chaque travailleur soutient plusieurs personnes : les "modes" - ou classe de fréquence maximum - se situent à 7.000 F et 30.000 au N° 1 et respectivement à 1.000 F et 3.500 au N° 2.

La comparaison des histogrammes 2 et 3 fait apparaître qu'il n'y a pas de lien étroit entre "Consommation" et "Revenu" : pour beaucoup de familles la nécessité d'acheter est inférieure aux possibilités de revenus grâce aux facilités qu'offre la vie rurale.

L'excédent de Revenu mensuel sur la consommation courante a été calculé pour chaque famille, et mis en rapport avec le "Revenu mensuel par membre de famille" dans le tableau N° 4. La distribution de cet excédent est encore bimodale, décalée à gauche par rapport à l'histogramme N° 3 (modes situés à 500 F et 3.000 F). Nous avons donc toujours affaire à deux "populations" différentes. Bien que l'hétérogénéité de l'échantillon ait fait échouer plusieurs tentatives de calcul statistique (en particulier test du "K1 carré"), l'examen de ce tableau fait apparaître qu'en ce qui concerne la population "inférieure" le fait d'économiser plus ou moins sur les dépenses courantes n'est pas lié au fait d'être plus ou moins riches : 4 personnes de revenus inférieurs à 500 F voisinent avec 47 personnes de revenus supérieurs dans la classe des "économies" de 0 à 500 F.

Ainsi, dans la majorité des cas, la marge reste faible pour l'achat de biens d'équipements ou l'assurance contre une maladie éventuelle.

La notion même "d'économie" semble étrangère à la plupart des esprits : on dépense, en général, l'argent gagné, le plus vite possible, et dans la majorité des cas il se pratique une sorte "d'économie à rebours" sous la forme de crédits dont l'obligation de remboursement est une pression salutaire. Un seul exploitant met de l'argent en banque. Sept conservent une certaine somme liquide à leur domicile.

L'idée d'investissements rentables auxquels on consacrerait le surplus des périodes de prospérité n'est présente que chez 10 sujets. Mais par suite de difficultés diverses (plus ou moins imaginaires), cinq, seulement, sont passés au stade de la réalisation et mènent leur exploitation d'une façon rationnelle.

Il est intéressant de noter que sur ces 5 personnes 2 sont des demi-Chinois-Tahitiens, une, un Français de Métropole établi depuis très longtemps : certes les possibilités d'investissements sont rares dans ce pays où l'agriculture se fait sans gros matériel, les achats de terres de cultures exceptionnelles; il faut faire preuve d'imagination pour trouver des placements intéressants; mais il semble, de plus, que l'exemple Européen et l'enseignement prodigué "ne passent pas" dans la conscience de la majorité des Tahitiens; les velléités de développement (nouvelles plantations de cocotiers, par exemple) sont vite découragées par la moindre difficulté (formalités pour obtenir un crédit, légers retards des Services de l'Agriculture; il reste à étudier, en profondeur, les raisons de ce barrage. Notons l'apparition d'une petite Coopérative d'exploitation (déjà citée) à HITIAA. Malgré les conditions sévères imposées aux participants qui, après deux ans, ne reçoivent que de faibles bénéfices, les abandons sont rares, et l'expérience dont sont très fiers les participants, semble susciter un certain intérêt aux alentours.

Autres opinions :

- L'exode urbain est approuvé par trois sujets, seulement, deux insistant sur la nécessité d'apprendre un métier si l'on veut se fixer en ville.
Dans l'ensemble, donc, il y a une sorte d'unanimité sur le fait que la vie en district est préférable.
- Le développement du tourisme ne suscite de réactions favorables que chez 7 sujets : soit qu'ils en vivent déjà, soit qu'ils aient déjà pensé à une reconversion partielle de leurs plantations (fruits, etc...).

Les autres attitudes sont en général hostiles : crainte d'une augmentation générale du coût de la vie, et surtout difficultés sur le plan de la construction.

La réglementation en matière d'esthétique n'apporte pas de revenus nouveaux très sensibles (le trocage de feuilles pour les toits, en particulier, est limité par le nombre de feuilles disponibles et le nombre des fabricants), et en contre partie les contraintes qu'elle implique sont mal comprises et peu supportées, au point d'être impopulaire à MOORAA.

Les griefs principaux sont :

- difficultés pour les constructions à caractère industriel, près de la mer (four à coprah, par exemple, qui doit se trouver proche du lieu d'habitation, pour sa surveillance),
- soucis provoqués par la nécessité d'une autorisation et d'un plan, même pour la simple amélioration d'une maison existante (ceci est valable pour les classes pauvres ou peu scolarisées).
- par ailleurs, les normes imposées sont exprimées selon le système métrique et inadaptées aux standards Anglo-Saxons des matériaux de construction habituels, ainsi qu'aux habitudes mentales des Tahitiens (persistance des mesures anglaises).

Enfin, bien qu'il soit difficile de tracer avec précision les bornes et contours des sentiments des habitants, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il existe, chez beaucoup, un sentiment latent d'aldéiation devant l'invasion touristique. Ce sentiment pourrait prendre forme et vigueur sous une influence quelconque. Dès à présent, plusieurs sujets ont montré un ressentiment devant le caractère artificiel du paysage humain, du "scénario" qui tend à se créer pour les touristes.

À propos de four à coprah, l'un des exploitants dit que loin d'être un repoussoir "ils attirent, au contraire, les touristes qui s'arrêtent souvent pour nous voir travailler".

- Une comparaison sur

- L'amélioration des conditions de vie -

avant 1939, après 1946 et, actuellement, provoque des avis partagés :

8 pour la période avant guerre

9 pour la période actuelle

Pour ceux qui croient à une aggravation, l'accent est souvent mis sur la détérioration des relations humaines à l'intérieur des districts, le côté économique étant souvent oublié.

- I I -

NIVEAUX DE VIE

à

PAPERTE

- - - - -

DESCRIPTION DE L' ETUDE

Une petite fiche est réalisée, au cours de la visite de chaque foyer, portant sur divers critères dont l'équipement matériel et la situation professionnelle.

Cette étude est faite à partir du relevé de 519 foyers de plusieurs quartiers représentatifs de l'agglomération urbaine.

Les résultats sont présentés dans le tableau N° 3. Il n'a pas été possible d'effectuer un véritable calcul statistique, cependant les pourcentages établis sont assez parlants.

Les salaires (situation professionnelle) contiennent :

- Colonne 1 : "Journaliers", manoeuvres irréguliers, employés de maison non qualifiés, vendeurs de couronnes de fleurs, etc... etc...
- " 2 : Aide-maçons, mafins de goûlottes, travailleurs ayant acquis une certaine stabilité dans un secteur d'activité.
- " 3 : Ouvriers qualifiés, petits employés d'Etat, Petits commerçants.
- " 4 : Commerçants spécialisés, Contre-maitres, fonctionnaires locaux, employés de bureaux.
- " 5 : Grands commerçants, commissionnaires d'export-import, fonctionnaires de cadre métropolitain, professions libérales.
- " 6 : "Inclassables" - retraités, personnes soutenues par leur famille; renseignements lacunaires.

.../h.

Les lignes (équipement matériel) contiennent :

- Ligne N° 1 : Mobilier réduit à : des lits, une table, quelques chaises, un seul appareil de cuisine ("Prisma" au feu de bois).
- * N° 2 : Armoire, quelques fauteuils, bicyclettes ou petits cycloMOTEURS, maison plafonnée correctement tenue.
 - * N° 3 : Présence d'un poste de radio, d'un cycloMOTEUR, de bibelots, matériel de cuisine développé.
 - * N° 4 : Frigidaire, Machine à laver, Automobile, Electro-phones.
 - * N° 5 : Appartement vaste, mobilier recherché, climatiseur
 - * N° 6 : Matériel hétéroclite, mélange de luxe et de rudimentaire, -renseignements lacunaires -.

Tous ou une partie, seulement, des objets cités sont représentés dans un foyer classé à une ligne quelconque.

Il a été tenu compte de la vétusté et de l'état des appareils.

L'armoire est, plus que le fauteuil, un signe net de passage à un niveau supérieur.

.../...

	1	2	3	4	5	6	TOTAUX
Situations Professionnelles	Irrégulières	Stables	Petit Commerce	Magasins spé-	Grand Commerce		
Equipement matériel	Sans qualification	Petite qualification	Bonne qualification	Professions spécialisées	Professions libérales	Inclassables	
			Emplois d'Etat	Intellectuels	Fonctionnaires	Métropolitains	
1 Rudimentaire	20	7,5	1,2			1	29,7
2 Suffisant	4,7	7,7	7,1	0,2		0,4	20,4
3 Plus que suffisant	2	6,7	10	2,3	0,2	1	22,4
4 De type "Européen supérieur"		0,6	7,1	7,2	0,8	0,8	16,6
5 LUXUEUX				0,4	0,6		1
6 Inclassables	2,4	1,4	3,3	1,8		4,5	13,6
TOTAUX	29,4	24,2	29	12	1,6	7,8	100

1 - ANALYSE DES RESULTATS (tableau N° 5)

-|-|-|-|-|-|-|-|-|-

Les deux distributions présentent les mêmes caractéristiques :

Bimodales elles débutent comme une courbe en J (histogramme des dépenses courantes de la précédente section), marquant un fléchissement au niveau 2 puis prenant l'allure d'une courbe en "cloche" (distribution normale de LAPLACE-GAUSS).

Nous avons donc encore affaire à deux populations selon certains critères. Mais il faut noter, au sujet des professions, qu'en milieu urbain le fait d'être pratiquement sans ressource est abso-
/lument
exceptionnel, tandis que cela est possible en milieu rural (alimentation gratuite) : ceci explique le brusque démarrage de la distribution ne laissant pas de place aux gens sans emploi ni ressource.

- Les revenus mensuels par travailleur vont de 2.000 F CFP à 10.000 F pour les classes 1, 2 et une partie de la classe 3, et de 10.000 à 60.000 et plus pour une partie de la classe 3 et les classes 4 et 5.

Une représentation à trois dimensions des 25 cases valables du tableau à double entrée, donnerait une sorte de montagne présentant :

- un "sommet" à l'intersection des lignes et colonne 1
- un "col" " 2
- un "sommet" moitié du premier " 3
- un "plateau" terminé par une falaise " 4
- une "plaine basse" " 5

Cette montagne serait flanquée par des plateaux plus élevés et plus prolongés vers les lignes 1 et 2 marquant ainsi que les niveaux de vie ont tendance à rester inférieurs à ce que laisserait supposer le niveau professionnel.

Nous avons donc :

- 1) une population peu qualifiée ou qualifiée professionnellement, vivant difficilement en milieu urbain, avec des caractéristiques rurales encore fortes, mal adaptée dans la mesure où, obligée d'abandonner un mode de vie rural elle n'est pas capable, financièrement, de s'urbaniser complètement.
- 2) Une deuxième population qualifiée, hautement qualifiée, ou dirigeante ayant un mode de vie largement supérieur à une population, moyenne et de même type, d'une ville française.

Selon une caractéristique propre aux pays sous-développés cette deuxième population fait vivre, en partie, la première mais en augmentant, ainsi, les difficultés de vie en créant une demande génératrice des hausses de prix sur tout le marché.

Autres remarques -

- L'alimentation de la population "inférieure" est beaucoup plus déséquilibrée en milieu urbain qu'en milieu rural : les produits vivriers traditionnels doivent s'acheter et ils sont abandonnés au profit de boîtes de conserves ou de "repas préparés" demandant moins de travail et de combustible.

Le "four tahitien", lorsqu'il est possible de le faire est devenu une tradition dominicale à l'inverse de ce qui se passe à la campagne. Il en résulte, dans beaucoup de familles, une sous-alimentation latente, d'autant plus que la notion de "quantité" reste la même que dans les districts, l'unité étant "la boîte de conserve" quelque soit son volume ou le nombre de conserves.

- Les budgets sont fortement grevés par le prix des loyers qui sont anarchiques et de préférence élevés : mal logée, une famille de 6 personnes doit, au minimum, prélever 1.000 F par mois sur un budget qui ne s'élève qu'à 5.000 ou 6.000 F.

Par ailleurs les occasions de dépenses inutiles sont évidemment plus fortes qu'en milieu rural, sans que l'on doive en faire le reproche à la population urbaine obligée de rechercher de nombreuses compensations.

C O N C L U S I O N
-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|-|

Il n'est pas légitime de parler d'une moyenne des niveaux de vie tant à cause des conditions de l'enquête en milieu rural que par la présence de deux populations qui se chevauchent sur les distributions de fréquence.

Ces deux populations ont des modes de vie totalement différents, la différence étant accentuée en milieu urbain.

La population de bas niveau économique ne peut tenir ni "boucler" un budget convenable.

Elle est sauvée, en milieu rural, par la facilité d'acquisition de produits vivriers.

Par contre, en ville, il semble que l'on puisse parler de prolétariat avec tout ce que comporte cette situation : sentiment d'insécurité, inquiétude qui teintent même ce que l'on a coutume d'appeler l'insouciance des Polynésiens.

Ce dernier aspect commence même à atteindre certains districts.

L'autre groupe humain, qui ne représente pas le quart de la population totale étudiée, paraît le seul à jouir d'une augmentation du niveau de vie, plus ou moins solidaire d'une stagnation ou d'un abaissement du niveau de l'autre fraction.

-oooooooooo-

ORSTOM - PAPERTE
0506005
Michel JULLIEN

NOTE COMPLEMENTAIRE

A L' ETUDE SUR LES NIVEAUX ECONOMIQUES FAMILIAUX
(MAI 1960)

I CREDITS D'EQUIPEMENTS

Les exploitants interrogés hésitent, dans l'ensemble, à hypothéquer leurs biens pour obtenir un crédit ou faire un emprunt. Ils estiment en général que l'importance des biens que on leur demande d'hypothéquer, n'est pas en rapport avec l'importance du crédit sollicité.

Au sujet d'un cautionnement par amis ou membre de la famille, les deux opinions exprimées sont défavorables: en effet les "cautionneurs" peuvent se considérer comme détenant un droit sur les biens acquis grâce au support de leur caution et l'emprunteur craint qu'ils ne réclament la libre disposition du véhicule ou, par exemple du "séchoir à coprah" qu'il vient d'acquérir.

Le cautionnement n'est donc pas considéré comme un simple acte juridique, en principe sans dommage pour celui qui prête sa caution mais comme un véritable échange: prestations morale d'une part, appelant une prestation en nature d'autre part.

Bien que ceci n'est pas été vérifié ailleurs, il est fortement probable que la même idée se retrouve chez la plupart des habitants. Elle a probablement sa source dans la vie économique primitive.

II COOPERATIVE D'EXPLOITATION D'INITIAA

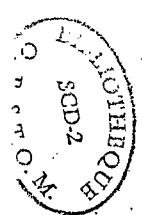
Il s'agit d'un groupe de personnes (18) qui se sont réunies pour exploiter une terre louée à une grande propriétaire. Le capital est de 10.000 Frs CFP. Coopération de 300 frs par an et par part. Il faut fournir deux heures de travail par jour ouvrable; en cas d'absence il faut se faire remplacer ou payer à la coopérative une somme ~~équivalente~~ équivalente au salaire d'un ouvrier agricole.

Les conditions sont extrêmement dures: la coopérative fonctionne depuis moins de deux ans, un seul bénéfice a été distribué, fin 1959, se montant à 8.000 frs par participant.

4 participants ont plus ou moins abandonné leur collaboration: ils sont pratiquement absents et ne versent pas l'indemnité prévue dans ce cas.

14 sont encore fidèles.

La coopérative cherche à augmenter son capital: les objectifs prochains ne sont pas encore déterminés: achat de terre ou achat d'un grand filet de pêche. Il ya quelques frictions avec d'autres cultivateurs sur des questions de limites de terrains. Elle est menée par le Chef du District, originaire des Australes, et lui-même sans terre



III GRANDS FILETS DE PECHE

Il s'agit d'immenses filets longs de plusieurs centaines de mètres. Les lieux de pêche sont variés autour de l'île et il est nécessaire de déplacer fréquemment l'ensemble du matériel par camion. Deux pirogues sont en général nécessaires pour le transport du filet sur mer, une autre pour le remorquage du vivier à poisson, une autre pour le rabattage du poisson vers le filet. Au moins l'une de ces pirogues est manœuvrée d'un moteur puissant remorquant l'ensemble du matériel flottant pour se rendre sur le lieu même de la pêche. L'ensemble du matériel représente facilement un matériel de 800.000 Frs CFP; dont 300.000 pour le camion).

Le matériel est en général possédé par un unique propriétaire, qui n'est pas nécessairement présent à la pêche, et qui "afferme" son filet au groupe de pêcheurs qui le mettent en œuvre. Le nombre de pêcheurs varie de 40 à 60.

Les bénéfices sont très variables et fortement tributaires de l'état du marché de Papeete.

IV COOPERATIVE "FAMILIALE" INFORMELLE

Trois frères (un éleveur, deux producteurs de coprah), de père chinois et de mère tahitienne, se sont arrangés pour posséder un matériel complémentaire leur permettant de disposer d'un ensemble à peu près complet pour chacune des exploitations.

Chacun continue cependant à gérer sa propre exploitation individuellement, le système étant essentiellement fondé sur des prêts réciproques de matériel.

L'éleveur a revendu une "jeep" Land-Rover pour acheter un tracteur et emprunte les véhicules des autres frères.

Un producteur de Coprah a construit un séchoir à air chaud, utilisé par tous, prête sa "Land-Rover" et emprunte le tracteur de l'éleveur.

L'éleveur ravitaille ses frères en viande fraîche, et reçoit du poisson de leur part.

Cette "association", sans fondement juridique formel et écrit, semble fonctionner convenablement et sans heurts majeurs. Seul un quatrième frère, l'aîné, menant une vie beaucoup moins ordonnée ne participe pas à ce système d'échanges.